

TÉLÉVISION • Les démarches de la SSR en faveur d'une augmentation de la redevance font sursauter les chaînes privées régionales qui n'en touchent qu'une infime partie, alors qu'elles estiment elles aussi remplir une mission de service public

Les télévisions régionales veulent davantage que les miettes de la redevance

Nicolas Willemin

Les télévisions régionales de Suisse romande et du Tessin sont fâchées. A la fois contre la SSR et contre l'Ofcom, l'Office fédéral de la communication. L'objet de leur courroux, l'augmentation de la redevance demandée par la SSR au Conseil fédéral (*Le Temps* du 11 mars). Globalement, l'augmentation demandée pour la radio et pour la télévision se monte à 10%, soit 40 francs par année. «En fait, explique Filippo Lombardi, directeur de TeleTicino, la redevance pour la TV devrait augmenter de 13% et celle pour la radio de 4%. La hausse concerne donc surtout la télévision.»

«Avec de telles sommes, il n'est pas question de nous développer. Pourtant nous remplissons aussi une mission de service public»

Une partie des radios et les télévisions régionales privées reçoivent quelques miettes de la redevance. Si l'an dernier, celle-ci a rapporté 1,1 milliard de francs, un milliard a fini dans les poches de la SSR. Sur les 73 millions de francs restants, 50 millions ont servi à financer Billag, la société qui s'occupe de récolter la redevance, 13 millions ont été rétrocédés à l'Ofcom, 7,5 millions ont été versés aux radios locales et 2,5 millions aux télévisions régionales. Pour toucher quelque chose, ces dernières doivent desservir un bassin de diffusion de moins de 250 000 personnes. Pour cette raison, en Suisse romande, Léman Bleu à Genève est exclue de cette manne. Les autres chaînes touchent entre 200 000 et 400 000 francs par année. «C'est vraiment très peu, regrette Filippo Lombardi, ce n'est même qu'un alibi. Avec de telles sommes, il n'est pas question de nous développer. Pourtant nous remplissons, nous aussi, une mission de service public.» Costa Ha-



STUDIO CURCHOD

Costa Haralambis, directeur d'ICI-TV à Vevey: «La SSR demande une augmentation de la redevance pour compenser son manque à gagner, mais nous, les «petits», nous ne pouvons rien faire.»

VEVEY, 16 JANVIER 1996

ralambis, directeur d'ICI-TV à Vevey, renchérit: «La publicité ne dépassera jamais les 50% de nos recettes. Nous pouvons certes nous financer en partie grâce aux contributions des téléseaux qui nous reprennent. Mais une part de la redevance nous est indispensable.»

Les télévisions régionales latines ne veulent pas faire les frais de la guerre que se livrent la SSR et les chaînes privées allemandes. «On nous met souvent dans le même panier que Schawinski et Tele24, indique Costa Haralambis. Mais notre situation n'a rien à voir. La guerre sans merci entre la SSR et les puissants groupes privés aboutit à une baisse des tarifs publicitaires. Celle-ci nous pénalise directement. La SSR demande une augmentation de la redevance pour com-

penser son manque à gagner, mais nous, les «petits», nous ne pouvons rien faire.»

Le 3 mars dernier, une délégation de la section romande et tessinoise de TeleSuisse, l'Association des télévisions régionales suisses, était reçue par Marc Furrer, le directeur de l'Ofcom et trois de ses collaborateurs. Cette rencontre faisait suite à une lettre envoyée par les télévisions régionales latines à Moritz Leuenberger présentant leurs inquiétudes sur la situation du monde des médias électroniques en Suisse, plus particulièrement après la demande de la SSR d'augmenter la redevance. «Nous avons été très bien reçus par les gens de l'Ofcom, raconte Costa Haralambis. M. Furrer avait l'air de comprendre nos problèmes. Il nous a cependant fait part de ceux de la SSR face à la

concurrence des télévisions privées en Suisse alémanique. Il nous a encouragés à faire un travail de lobbying et d'information dans le cadre de la prochaine révision de la loi radio-TV.» La loi actuelle prévoit qu'une petite partie de la redevance peut être attribuée aux programmes privés. «Mais, selon la loi, cette répartition est exceptionnelle, poursuit Costa Haralambis. Par ailleurs, les télévisions régionales touchent trois fois moins d'argent que les radios locales. Ce n'est pas normal.»

La section romande et tessinoise de TeleSuisse demande donc officiellement au Conseil fédéral d'augmenter «de manière significative» la part de la redevance destinée aux télévisions régionales. Elle souhaite également que les chaînes qui ont «une production propre prépondérante et qui of-

frent un service d'information d'utilité publique» soient plus particulièrement favorisées.

Jeudi dernier, en lisant *Le Temps*, les responsables des télévisions régionales découvrent que le Conseil fédéral pourrait prendre sa décision d'ici la fin du mois de mars concernant l'augmentation de la redevance. Ils ont l'impression que l'Ofcom les a un peu menés en bateau lors de leur entretien du 3 mars. Filippo Lombardi ajoute que l'environnement politique actuel pourrait expliquer cette précipitation: «Visiblement, explique-t-il, la SSR a intérêt à une décision rapide du gouvernement avant le départ effectif de Flavio Cotti et d'Arnold Koller, et avant un changement possible à la tête du Département des transports, de l'énergie et des communications.»